

MOULARD Joannès

mort pour la France le 15 mars 1916

né le 16 mars 1885 à 10h au Moulin Feuillet à Saint-Médard (acte n° 6 du 17 mars 1885 à 11h)
fils de Mathieu Moulard (33 ans filateur) et de Marie Josette Chevron (32 ans ménagère)
cultivateur à Saint-Médard en 1905

recrutement :

classe 1905 - matricule – inscrit sous n° 44 de la liste dans le canton de Saint-Galmier
classé dans la 1ère partie de la liste en 1906
cheveux et sourcils châains - yeux bleus - front ordinaire - nez fort - bouche moyenne
menton ordinaire - visage ovale - taille 1m68 – degré d'instruction générale 2
incorporé au 16ème régiment d'infanterie à compter du 6 octobre 1906 – n° matricule 6882
soldat de 2ème classe - certificat de bonne conduite accordé
passé dans la disponibilité de l'armée active le 25 septembre 1908
a accompli une 1ère période d'exercices dans le 16ème régiment d'infanterie du 21 août au 12 sept. 1911
a accompli une 2ème période d'exercices dans le 16ème régiment d'infanterie du 25 mai au 10 juin 1914

service armé :

rappelé à l'activité par décret du 1er août 1914
arrivé au corps le 4 août 1914
campagne contre l'Allemagne du 4 août 1914 au 15 mars 1916
blessé le 10 septembre 1914 à « Fosse Martin » balle avant bras gauche
disparu le 15 mars 1916 au « Mort-Homme » (Meuse) présumé blessé
décès fixé au 15 mars 1916 par le Tribunal de Montbrison le 14 mai 1921
acte de décès n° 6 année 1921 : *« extrait des minutes du greffe du tribunal civil de Montbrison : d'un jugement rendu le 14 mai 1921 à la requête de Monsieur le Procureur de la République par la chambre du conseil du tribunal civil de Montbrison où siégeaient Mrs. Bonnard président, Veyrieres et Chanson juges, en présence de Mr. Roland substitut de Monsieur le Procureur de la République, assistés de Mr. Saudier greffier en chef, il a été extrait le dispositif suivant, le tribunal déclare le décès à la date du 15 mars 1916 du nommé Moulard Joannès, né à Saint-Médard le 16 mars 1885, fils de Mathieu et de Chevron Marie Josette, domicilié en dernier lieu à Saint-Médard – dit que le présent jugement tiendra lieu d'acte de décès et qu'il sera transcrit selon la loi sur les registres courants des actes de décès de Saint-Médard avec la mention Mort pour la France – suivent à la minute les signatures du président et du greffier, et la mention visé pour timbre et enregistré gratis à Montbrison le 19 mai 1921 – extrait conforme à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition »*
« acte transcrit par nous, Alphonse Thiollière, Chevalier de la Légion d'Honneur, maire de la commune de Saint-Médard le 19 juin 1921 »

inscription sur le monument aux morts de Saint-Médard-en-Forez : néant

inscription sur la plaque dans l'église de Saint-Médard-en-Forez : néant

sources :

registres d'état civil des Archives départementales Loire (www.loire.fr)
registres matricules du recrutement militaire des Archives départementales Loire (www.loire.fr)
fiches « morts pour la France » des Archives de la Défense (www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr)
monument aux morts, église et cimetière de Saint-Médard-en-Forez